

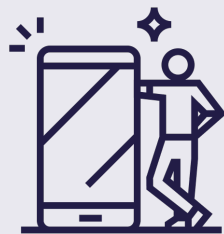
TITRES-SERVICES ÉLECTRONIQUES : Comment enregistrer gratuitement des prestations ?



1. Application mobile

L'application mobile "JobTracker 2.0" permet à vos travailleurs d'enregistrer leurs prestations gratuitement.

Cette application est disponible gratuitement via l'Apple Store et Google play.



2. Téléphone portable

Votre travailleur dispose d'un abonnement téléphonique ? Dans la plupart des cas, celui-ci inclut gratuitement les appels vers les lignes fixes. Si c'est le cas, votre travailleur pourra appeler gratuitement le 02 547 54 97 pour enregistrer ses prestations.

Nous invitons vos travailleurs à vérifier leur formule d'abonnement auprès de leur opérateur téléphonique.